

International Confederation of European Beet Growers

CONFEDERATION INTERNATIONALE
DES BETTERAVIERS EUROPEENS

CONFEDERAZIONE INTERNAZIONALE
DEI BIETICOLTORI EUROPEI



INTERNATIONALE VEREINIGUNG
EUROPÄISCHER RÜBENANBAUER

MIĘDZYNARODOWA KONFEDERACJA
EUROPEJSKICH PLANTATORÓW BURAKA

111/9 Boulevard Anspachlaan – B-1000 Brussels
Tel: +32 2 504 60 90 – Fax: +32 2 504 60 99
cibeoffice@cibe-europe.eu – www.cibe-europe.eu

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 8 février 2011

[Traduction]

TENSIONS SUR LE SUCRE : LES PLANTEURS DE BETTERAVES EUROPEENS PARTAGENT LES INQUIETUDES DES PLANTEURS CONFRONTES AUX CALAMITES SUITE AUX CONDITIONS CLIMATIQUES EXTREMES ET POUSSENT A L'ACTION POUR APAISER LES MARCHES

Les planteurs de betteraves de la CIBE sont tous profondément préoccupés par les difficultés et les dégâts financiers subis par leurs collègues anglais avec la récolte 2010/11 et expriment leur solidarité avec les planteurs australiens fortement affectés par le cyclone tropical Yasi qui a ravagé des exploitations dans le Queensland. Cela témoigne des risques significatifs pris par les planteurs et montre à quel point il est crucial que ces risques soient partagés d'une manière équilibrée par l'ensemble des partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Cette année, des difficultés et des désastres climatiques ont affecté un grand nombre de planteurs de betteraves et de canne à sucre partout dans le monde. Ceci a conduit à une situation exceptionnelle sur les marchés mondiaux du sucre ainsi que sur le marché intérieur de l'Union européenne. Les marchés mondiaux du sucre grimpent en flèche et certaines régions d'Europe connaissent des pénuries d'approvisionnement. Cette situation exceptionnelle demande des politiques appropriées et des mesures opportunes.

La production sucrière globale de l'UE pour cette campagne de commercialisation 2010/11 suffit à approvisionner de manière adéquate le marché de l'UE à condition que la Commission européenne prenne sans tarder la décision de vendre du sucre hors quota sur le marché alimentaire intérieur de l'UE. Les planteurs de betterave de la CIBE soulignent cette nécessité depuis octobre 2010. Cette décision est simple et a été suggérée en janvier 2011 par le Commissaire européen chargé de l'agriculture. Il faut la mettre en œuvre maintenant.

En retardant cette mise en œuvre, en suggérant des modalités inappropriées ou en suggérant que l'UE devrait envisager de nouvelles importations de sucre, la Commission sera coupable d'une politique de stockage inappropriée et de contribuer à l'accroissement de la pénurie de sucre sur le marché mondial qui pousserait à des niveaux records les prix communautaires et mondiaux d'une denrée indispensable à l'approvisionnement alimentaire des plus pauvres.

Pour ces raisons, la CIBE demande à la Commission européenne d'émettre immédiatement sa proposition pour la mise en vente de sucre hors quota sur le marché alimentaire de l'UE et d'anticiper la campagne de commercialisation 2011/12 en annonçant dès que possible une tranche à l'exportation pour le sucre hors quota. Telles sont les mesures qu'il convient de prendre afin d'adapter les surfaces betteravières et la production sucrière de l'UE avant les décisions définitives de semis, de manière à réduire les tensions sur les marchés communautaire et mondial pour la prochaine campagne de commercialisation.

Contact : E. LACOSTE – tél. + 32 2 504 60 90